Quarante-septième année. — N° 63. Un numéro : *dix centimes.* Mercredi 14 Mars 1888.

ABONNEMENT

Saumur :

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 MARS

LA TRANSMISSION DES POUVOIRS

Les républicains se plaisent volontiers à tirer argument en faveur de la République, de la facilité avec laquelle, suivant eux, s'opère, sous ce régime, la transmission des pouvoirs. On a déjà eu plus d'une occasion de démontrer la part considérable du sophisme dans cette argumentation intéressée. Il nous paraît que ce qui se passe en ce moment en Allemagne n'est point un spectacle inutile à montrer aux esprits trop crédules aux théories si savamment développées par les républicains.

En France, la dernière transmission de pouvoir s'est faite sous le coup des menaces de la rue. Des candidats qui s'étaient mis sur les rangs, celui-là a passé auquel on songeait le moins. On a vu la révolution à la veille d'éclater à Paris. Le Congrès ou plus exactement la majorité républicaine du Congrès a pris peur. Elle a voté pour M. Sadi Carnot. De ces votants en sa faveur, combien étaient véritablement les amis du Président, on le sait. Au lendemain de l'élection, ils se sont retrouvés divisés. En fait, et les radicaux n'ont pas manqué d'en prendre acte, c'est la rue qui a écarté les concurrents de M. Carnot. On l'a déjà rappelé au Président de la République. On le lui rappellera encore.

Personne n'oserait prétendre que cette transmission de pouvoirs se soit opérée pacifiquement. Elle a été imposée et a laissé derrière elle des protestations énergiques.

En Allemagne, ce n'est un mystère pour personne que la situation fut particulièrement délicate. Pour des raisons complexes dont le développement nous entraînerait trop loin, il y a entre M. de Bismarck et le nouvel empereur de profonds dissentiments. Le prince Guillaume est entouré de tout un parti qui eût souhaité d'obtenir du kronprinz une abdication préventive et qui n'a rien négligé pour l'imposer au malade de San-Remo. Mais telle est la force du principe héréditaire qu'aussitôt la mort de Guillaume Ier, pas une hésitation ne s'est produite. Le premier qui ait salué dans le kronprinz le nouvel empereur, c'est son fils, son adversaire d'hier. Le premier qui, devant le Reichstag, ait proclamé Frédéric III, c'est le prince de Bismarck. Les plus hauts comme les plus humbles, tous se sont inclinés devant le nouveau souverain. A nul n'est venu la pensée de discuter même un instant la dévolution de pouvoir qui s'opérait en vertu de la constitution de l'Empire. Il n'y a eu nulle part la moindre velléité de protestations. A la minute précise où Guillaume rendait le dernier soupir, Frédéric III était roi de Prusse et empereur d'Allemagne.

Que des modifications dans la politique allemande puissent résulter de cette transmission de pouvoir, nul ne le conteste. Dans le télégramme que Frédéric III a adressé au chancelier, dans le discours prononcé au Reichstag par M. de Bismarck, on n'a point vu percer, de part et d'autre, de bien vives sympathies. Quelques-uns, subtils, y ont cru même discerner autre chose, mais la discipline n'a point été violée. Qu'il voie ses pouvoirs confirmés ou amoindris, le prince de Bismarck reste le fidèle sujet de l'Empereur, et quels que soient ses sentiments à l'égard de son père, le prince Guillaume s'incline devant Frédéric III. Le nouveau souverain est de son côté entré dès la première minute dans son rôle, et le mourant s'est redressé contre le mal qui le terrassait, parce que le devoir s'imposait à lui. Partout, en un mot, on a fait son devoir simplement, noblement, sans hésitation comme sans faiblesse.

Voilà ce qu'est une transmission de pouvoir sous un régime monarchique bien ordonné. Elle s'opère sans causer d'inquiétudes dans la nation, parce qu'elle n'est qu'un changement de personnes et point une menace pour les traditions auxquelles la majorité de la nation est attachée. Elle peut parfois être une rénovation pour la nation, elle n'est jamais pour elle un affaiblissement ou une cause d'inquiétude. ERNEST BAUDOUIN.

Elections législatives du 11 mars

Deux scrutins de ballottage ont eu lieu, dimanche, dans la Côte-d'Or et dans la Haute-Marne.

Voici le résultat de l'élection de la Côte-d'Or :

MM. Cernesson, radical. 32,573 voix, *élu.*
Philippot 1,781
Général Boulanger . 848
Divers. 1,020

M. Philippot, candidat opportuniste au premier tour, s'était retiré de la lutte.

Rappelons qu'il s'agissait de remplacer M. Sadi Carnot, nommé Président de la République.

Voici le résultat de l'élection de la Haute-Marne :

MM. Roret, radical. . . . . 28,674 voix, *élu.*
Bourbon de Rouvre, conservateur. . . . 25,592
Général Boulanger. 664

Il s'agissait de remplacer M. Bizot de Fonteny, nommé sénateur.

Avant-hier, également, a eu lieu une élection législative dans les Bouches-du-Rhône, pour remplacer M. Pally, radical, décédé.

MM. Félix Pyat, révolutionr. 19.345 voix
A. Laguel, rad. social. . 14.464
Thouret. 8.197

Il y a ballottage.

LES PÈRES DE FAMILLE
Et les Radicaux

Une discussion très singulière a eu lieu au Palais-Bourbon relativement aux aumôniers.

La commission du budget ayant notablement réduit le crédit destiné aux aumôniers des lycées, un député de la droite, M. de Lamarzelle, a protesté et réclamé une augmentation de 95,000 fr.

Hurlements des radicaux.

— Mais, Messieurs, dit le député de la droite, supprimez alors les lycées ! Car, lorsque vous avez voulu supprimer les aumôniers, le ministère de l'instruction publique, vous le savez, a consulté les pères de famille, qui ont bien quelque droit à donner leur opinion, et les pères de famille ont réclamé l'instruction religieuse dans la proportion de 98 0/0. De plus, proviseurs et professeurs ont déclaré que la suppression des aumôniers viderait les lycées. Rappelez-vous que la suppression de l'aumônier du collège Rollin par le Conseil municipal de Paris a fait partir cent élèves de cet établissement.

— Ça nous est égal, hurlaient les radicaux, nous voulons laïciser les lycées.

— Vous ne laïciserez que les murs, puisqu'il n'y aura plus d'élèves.

Qui est-ce qui était embarrassé ? C'est le pauvre M. Faye, ministre de l'instruction publique.

— On ne supprimera pas les aumôniers, a-t-il dit à M. de Lamarzelle.

— Mais on en supprimera ce qu'on pourra, a-t-il ajouté en se tournant du côté des radicaux.

La diminution du crédit relatif à l'aumônerie a pour but, en effet, d'arriver à interdire aux aumôniers le séjour dans les lycées.

On les gardera sur la façade, comme enseigne nécessaire.

Mais on fera tout ce qu'on pourra pour que leur influence morale soit réduite à presque rien.

M. Faye ne s'est pas expliqué aussi clairement que cela ; c'est un monsieur qui s'entortille dans ses phrases.

Mais les radicaux ont compris, et M. Faye a leur confiance provisoirement.

Inutile d'ajouter que la proposition de M. de Lamarzelle a été repoussée.

A BERLIN

Les scellés ont été mis samedi matin sur les appartements impériaux ; le ministre de la justice a procédé à l'ouverture du testament. Pendant ce temps, le professeur Bergas a pris l'empreinte du visage de

---

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR Mlle MARIE MARÉCHAL.

Cette conversation enfantine semblait ennuyer ou du moins fatiguer Mlle Duparc. Elle répondait du bout des lèvres, au grand étonnement de Frida qui allait sans doute l'interpeller sur son mutisme avec l'affectueuse familiarité d'une enfant qui se sent tout permis, lorsque Kugelmann vint présenter à l'institutrice la lettre au cachet de cire rouge brisé.

Malgré tout son empire sur elle-même, Giselle ne pouvait s'empêcher de rougir lorsqu'un domestique lui présentait de la main à la main une lettre décachetée par sa maîtresse. Il y avait là une telle absence de cérémonial, un mépris si visible des convenances, que Kugelmann, tout grossier qu'il fût, sembla vouloir sauvegarder la dignité de la jeune fille en lui présentant la lettre du côté de l'adresse.

Il est vrai que, par la douceur, Giselle avait désarmé peu à peu la valetaille de l'hôtel. Seuls, les favoris de la comtesse se plaisaient à renchérir l'un sur l'autre d'impertinences à l'égard de la Française. Ils sentaient bien que si la paix était signée entre la Prusse et la France, la guerre n'avait pas dit son dernier mot entre Mme de Gastein et l'institutrice. Le vainqueur ne se lassait pas de victoires ; bien au contraire, les souffrances et les humiliations du vaincu semblaient donner un nouveau prix au triomphe, une saveur plus vive à la vengeance satisfaite.

— Est-ce une lettre de M. Raoul ? demanda la petite fille presque timidement.

Elle voyait Giselle rougir et pâlir en parcourant des yeux les premières pages, comme si elle cherchait le dernier mot d'une annonce intéressante.

Celle-ci ne lui répondit pas ; enfin, au bout de quelques secondes, elle murmura d'une voix brisée par l'émotion :

— Oh ! mon Dieu ! merci de tant de bonheur. Frida, mon enfant chérie, il vient à Berlin !

— Vous chercher ? s'écria la petite fille remplie d'effroi.

— Non, mon amour, mais vivre auprès de moi, tout près d'ici, à l'ambassade de France.

— Ah ! j'aime ce bon Kugelmann pour vous avoir apporté une si belle lettre. J'aime maman qui me donne congé en l'honneur de votre joie. J'aime mes sœurs ! Je vous aime, j'aime mon oncle de Kastow, s'écria Frida dans un transport d'enthousiasme, j'aime tout le monde aujourd'hui !

Et pour montrer à quelle hauteur d'exaltation elle était parvenue, la petite jardinière se mit à piétiner sur ses fameuses salades sans le moindre souvenir des cœurs futurs qu'elle écrasait.

Giselle demeurait pâle et tremblante, sans une parole, sans un mouvement. Son élève qui ne comprenait pas que la joie pût rester silencieuse, s'approcha d'elle doucement, et lui passant les bras autour du cou :

— Qu'allons-nous faire pour être bien heureuses aujourd'hui ? lui demanda-t-elle. Pas de leçons, pas de dictées, maman me donne congé tout le jour pour M. Raoul.

Ces derniers mots firent frissonner la jeune fille. Que signifiait cette attention aimable de Mme de Gastein ? Par quelles cruautés pourrait-elle la faire payer à sa victime ?...

— Je suis folle, murmura Giselle, de m'alarmer ainsi. D'ailleurs, qui peut m'atteindre désormais ? Raoul sera là. Je ne demande plus à Dieu, en lui offrant mes ferventes actions de grâces, que de pouvoir cacher à ce cher frère mes peines quotidiennes.

CHAPITRE IV

C'est ce soir qu'il arrive ! Comme cette semaine a paru longue et courte tout à la fois ! Longue par l'ardeur de l'attente, courte par la douceur de la certitude. Giselle n'est pas habituée à caresser des rêves charmants comme celui-là. Elle avait fait provision de courage et de résignation pour un long avenir encore, et voilà que le bonheur l'inonde, l'écrase, l'accable à tel point, qu'elle, si forte dans la douleur, se demande à chaque instant comment elle pourra supporter l'excès de sa joie.

Elle est levée depuis cinq heures. Le nom de Raoul est monté de son cœur à ses lèvres en même temps que le nom béni de la douce Providence qui a daigné mettre un terme à sa vie de misère.

Elle ne songe pas, la courageuse enfant, que rien ne sera changé aux détails de sa rude existence. Il lui faudra continuer à porter le plus dur et le plus humiliant des jougs, être abreuvée à toute heure de déboires, d'humiliations, d'impertinences, auxquelles son âme haute, son caractère fier la rendent plus sensible que qui que ce soit.

Qu'importe ! Raoul sera là ! Elle le verra passer, charmant cavalier sur son cheval fringant. Elle le rencontrera sous les Tilleuls, au Jardin des Plantes, partout où elle promène sa petite élève.

La trouvera-t-il changée ? Les années d'exil comptent double. Pour la première fois, elle se regarde dans une petite glace avec un secret émoi.

Elle peigne ses beaux cheveux avec un soin extrême. Ce sont toujours les mêmes nattes serrées, c'est le même petit col blanc, la même robe noire

l'empereur; le peintre Wemer a esquissé ses traits. L'empereur a été en outre photographié.

M. de Bismarck a eu tout le temps qu'il lui a plu pour chercher dans les papiers de son maître, le nouvel empereur était à San-Remo et le chancelier avait les coudées franches. Ce début équivoque ne présage rien de bon pour l'empire d'Allemagne.

L'ordre de succession est déterminé d'avance par les lois constitutionnelles. L'empire d'Allemagne est héréditaire aussi bien que le royaume de Prusse et l'héritier est Frédéric-Guillaume. M. de Bismarck n'avait pas besoin d'une nuit pour apprendre ce qu'il savait mieux que personne. Frédéric, qui n'a pas voulu abdiquer, soupçonna qu'il se passait à Berlin de vilaines choses: « Je partirai, c'est mon devoir, » s'est-il écrié, et il est parti, malgré le froid, malgré la neige qui couvre la voie ferrée dans le pays montagneux qui sépare l'Allemagne de la Méditerranée. Il emmène avec lui son médecin anglais, c'est prudent, le froid ne vaut rien aux malades et la pharmacie bismarckienne est suspecte.

A ce propos, on nous permettra une remarque : les personnages qui faisaient ombrage à M. de Bismarck ont eu une fin mystérieuse. Gambetta a été tué on ne sait par qui, Chanzy a péri d'une mort subite, le général russe Skobeleff a été emporté en une nuit, et l'Europe apprenait ces temps-ci avec stupeur que les nihilistes russes qui font sauter les czars travaillent en Suisse de concert avec des policiers allemands.

Ces morts tragiques sont-elles un effet du hasard? C'est possible, mais la princesse Victoria n'a pas confiance, et « l'Anglaise » emmène un médecin anglais. Qu'elle redouble de précautions, car son mari affronte en face ceux qui lui demandent avec tant d'acharnement son abdication; et il y a plusieurs manières d'abdiquer. Frédéric entre dans « la terre des morts » et le climat de Berlin est malsain au printemps, même pour les simples mortels.

Frédéric veut régner; fort de son droit, il affronte le péril; si Dieu lui prête vie, il aura à surmonter d'énormes difficultés.

LA MORT
DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 11 mars.

La figure de l'Empereur n'est pas altérée.

L'Empereur, revêtu maintenant d'un uniforme de général, avec de larges revers rouges, a été placé à moitié assis.

L'autopsie a eu lieu, avant l'embaumement, en présence des médecins particuliers du défunt, les docteurs Lauer, Lenthold et Zieman.

Elle a permis de constater que l'estomac, le poumon et les autres organes sont absolument sains et relativement bien conservés.

D'après l'avis des médecins, ces organes auraient pu fonctionner un certain temps encore.

Il ne serait donc pas exact de dire que l'Empereur est mort usé de vieillesse. Il a succombé à une maladie de vessie.

On a trouvé une pierre bien plus grosse qu'un œuf de pigeon.

Cette pierre a été sciée en deux et les docteurs Lauer et Lenthold l'ont conservée comme souvenir.

L'autopsie a duré une heure et demie. Le procès-verbal en a été déposé aux archives impériales.

Le transport du corps au temple métropolitain aura lieu aujourd'hui à minuit, à la lueur de torches. Les troupes de la garnison formeront la haie.

Berlin, 12 mars.

Le corps de l'empereur Guillaume est parti à minuit 30 du palais, devant lequel les troupes formaient le carré, tandis que les hauts personnages qui devaient accompagner le corps jusqu'à l'église du Dôme s'étaient rassemblés dans une pièce au rez-de-chaussée du palais.

Depuis minuit, les cloches de toutes les églises sonnaient le glas. En tête du cortège marchaient deux escadrons des gardes du corps à cheval, le sabre au poing. Puis venaient, baïonnette au canon, deux compagnies du 1er régiment d'infanterie de la garde, de l'uniforme duquel le corps de l'empereur Guillaume a été revêtu après l'embaumement.

Les ministres, les généraux, le corps diplomatique, entourés d'un cordon de soldats portant des torches, précédaient immédiatement le cercueil placé sous un dais noir, et porté par vingt-quatre sous-officiers de la garde.

Derrière le corps, marchaient les princes de la maison impériale, en tête desquels venait le prince Guillaume de Prusse. Ils étaient suivis d'un nouveau groupe de généraux précédés par le prince de Bismarck et le maréchal de Moltke.

Un escadron de gardes du corps fermait la marche.

Le spectacle était assez simple, mais fort imposant tant à cause du pittoresque décor que la neige faisait au cortège funèbre qu'à cause du profond recueillement de la foule très nombreuse qui s'était portée sur son passage.

Berlin, 12mars.

Jusqu'au jour des obsèques, le corps restera exposé publiquement dans le temple métropolitain.

L'impératrice-mère a l'intention de se retirer à Baden-Baden.

Tous les souverains de l'Allemagne confédérée, à l'exception du roi de Wurtemberg, malade en ce moment, assisteront aux obsèques.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC A BERLIN

Leipzig, 12 mars.

Hier, à 6 heures 38, le train impérial est entré en gare.

Le ministère d'Etat entier, arrivé avec le prince de Bismarck à 5 heures 45, attendait les voyageurs impériaux.

Une foule énorme assiégeait la gare.

Le prince de Bismark se dirigea immédiatement vers le wagon-salon et y monta.

L'Empereur, d'un mouvement rapide, se porta au-devant du chancelier, et, à plusieurs reprises, l'embrassa.

L'Empereur se tenait debout; les stores des glaces du wagon étaient levés. On voyait la haute taille du souverain bien droite.

L'Impératrice a également fait un accueil cordial au prince.

Pendant l'entretien du chancelier et de l'Empereur, elle se tenait près de ce dernier.

M. de Puttkamer et les autres ministres, ainsi que le secrétaire d'Etat, comte Herbert de Bismarck, vinrent présenter leurs respects au couple impérial.

L'Empereur s'était avancé à la fenêtre et salua du geste la foule qui l'acclama avec une émotion profonde.

A sept heures, le train se remit en marche au milieu de vivats frénétiques.

Le chancelier est resté dans le wagon-salon, accompagnant l'Empereur à Charlottenbourg.

Berlin, 12 mars, 11 h. 30.

Le train impérial est entré en gare du West-End à 10 h. 45.

La foule, malgré le mauvais temps et quoique tenue assez loin de la sortie par les agents de police, a lancé une formidable acclamation.

L'Empereur a donné l'ordre de renvoyer l'escorte des gardes du corps pour épargner aux hommes la fatigue et le froid.

Le prince Guillaume était à la gare. Il a baisé respectueusement la main de son père et l'a accompagné jusqu'à Charlottenbourg.

Le jeune kronprinz va revenir à Berlin, pour conduire le corps de son grand-père du palais impérial au Dôme.

Malgré le temps affreux qu'il fait, tout Berlin est sur pied.

Charlottenbourg, minuit 20 m.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés au palais de Charlottenbourg à onze heures cinq minutes, au milieu d'une terrible tempête de neige.

Les souverains ont été acclamés par la population.

L'Empereur paraît être bien portant et ne semble nullement fatigué du long voyage qu'il vient de faire.

Berlin, 12 mars.

Le premier conseil des ministres, tenu par le nouvel Empereur d'Allemagne, a eu lieu hier soir à Leipzig, dans le wagon impérial.

La date des obsèques de l'empereur Guillaume a, dit-on, été fixée dans ce conseil. Elle n'a pas encore été notifiée aux gouvernements étrangers.

Une dépêche de Charlottenbourg annonce que l'Empereur a passé une nuit relativement bonne.

Charlottenbourg est à 5 kilomètres de Berlin.

Le nouvel empereur d'Allemagne

FRÉDÉRIC III

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, prince héritier de l'empire allemand et du royaume de Prusse, aujourd'hui Majesté impériale et royale, est né le 18 octobre 1831, à dix heures du matin, au château de Potsdam.

Ses premières années se sont passées dans le château Neuf de Potsdam, presque libre, livré à lui-même et n'ayant d'autre guide et professeur, jusqu'à l'âge de neuf ans, que sa mère, la princesse Augusta.

A partir de sa neuvième année, sa vie change: on lui donne un gouverneur, le major Von Unruh.

Le jeune Frédéric-Guillaume étudie cinq heures par jour sous la direction des professeurs les plus renommés de l'époque. Parmi eux, le célèbre Ernest Curtius, qui resta longtemps dans l'entourage du prince.

***

Le 7 juin 1840, son grand-père, le roi Frédéric-Guillaume III, mourut, et ce fut son oncle qui monta sur le trône.

C'est de cette année que date l'entrée dans la carrière militaire du prince Frédéric-Guillaume. Le 13 octobre, jour anniversaire de sa naissance, il reçut de son oncle, au château de Babelsberg, la croix de l'Aigle-Noir et la nomination de lieutenant en second du 1er régiment de la garde et de lieutenant honoraire du 2e bataillon de la landwehr de la garde en garnison à Stettin. Il avait juste neuf ans.

Mais ses études militaires étaient loin d'être finies. Le commandant major Fischer, un des tacticiens les plus remarquables de l'armée allemande, remplaça son ancien gouverneur le major Van Unruh, et continua l'éducation militaire du jeune prince.

Le 19 septembre 1848, dans la chapelle du château à Charlottenbourg, le prédicateur de la cour, M. Ehrenberg, lui donna la confirmation religieuse.

Un an après, il allait suivre les cours de la Faculté de Bonn, selon les règles de la cour de Prusse, qui veulent que les princes héritiers de la couronne soient élèves d'une Université.

***

Le prince Frédéric-Guillaume resta à l'Université de Bonn de novembre 1849 jusqu'en avril 1852.

Ce furent les années les plus heureuses de sa jeunesse, comme il le dit encore aujourd'hui. Il se rappelle toujours avec plaisir les trois ans passés à Bonn, et plusieurs de ses camarades d'Université sont restés ses meilleurs amis.

Il vivait en étudiant, ne se distinguant en rien des autres, frayant avec tous ses condisciples, allant à leurs *commers*, faisant partie de leurs sociétés.

C'est là qu'il puisa quelques-uns des principes libéraux qu'il garda toute sa vie et qu'on lui reprocha toujours à la cour.

Les trois années qu'il resta à l'Université furent interrompues, en avril 1851, par un voyage qu'il fit à Londres pour visiter la grande Exposition universelle.

***

Frédéric Guillaume fait alors ses premiers voyages importants à l'étranger.

En juillet 1852, il accompagne à Saint-Pétersbourg la famille impériale de Russie, reste quelque temps dans le pays et assiste aux manœuvres de la garde impériale.

En automne, il assiste à l'inspection générale des troupes autrichiennes près d'Olmutz; en décembre, il va passer quatre mois en Italie et revient en 1855 en Prusse.

C'est à cette époque que le commandant de Moltke, chef d'état-major du 4e corps, fut attaché à sa personne.

L'année suivante, le prince alla représenter le royaume de Prusse au couronnement d'Alexandre II, empereur de Russie, et, cette même année, vint pour la première fois à Paris.

Il était accompagné du commandant de Moltke et fut reçu à la cour de Napoléon III, d'une façon très brillante.

***

Le prince Frédéric-Guillaume ne resta que peu de temps en France; il alla en Angleterre (septembre 1855), et pendant son séjour au château de Balmoral, fut fiancé à la fille aînée de la reine Victoria, la princesse Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, duchesse de Saxe, née le 21 novembre 1840.

Le mariage se fit le 25 janvier 1858, à Londres.

***

Le 2 janvier 1861, son père monta sur le trône et le 27 janvier de la même année, le kronprinz était nommé gouverneur de Poméranie. Trois ans plus tard, il était général inspecteur, mais gardait quand même le commandement de la première division de la garde.

C'est à cette époque que se place la guerre de Danemarck. Le Kronprinz n'eut pas de commandement; mais, tout le temps que dura la guerre, il resta dans l'état-major du général feld-maréchal de Wrangel.

C'est à la bataille de Ruppel-Duppel qu'il vit, pour la première fois, le feu.

***

Le 4 juillet 1866, il prend le commandement de la seconde armée de Bohême, ayant comme chef d'état-major le général de Blumenthal. Il se distingue pendant la campagne, et reçoit, sur le champ de bataille de Kœniggratz, la croix du Mérite.

***

Le Kronprinz prit, le 30 juillet 1870, le commandement de la troisième armée allemande, qui entra la première en ligne. Son chef d'état-major était encore, cette fois, le général de Blumenthal.

Wissembourg, Metz, Strasbourg, Lunéville, Nancy, Reims, Givonne, Bazeilles, sont les étapes de cette armée. Le 20 septembre, il entre à Versailles et loge à la préfecture.

Un mois après, le 28 octobre 1870, il était nommé feld-maréchal.

***

Le Kronprinz, rentré en Allemagne, travailla à

---

modeste, et cependant, elle se trouve transformée comme si, à l'exemple de Peau-d'Ane, elle venait de laisser tomber sa triste enveloppe pour revêtir une robe couleur du temps.

Le bonheur a accompli cette transfiguration. La jeune fille était belle, elle devient ravissante. Elle avait jusque-là la grâce mélancolique et souffrante des jeunes vierges de missels. Aujourd'hui on sent qu'un rêve de bonheur ensoleillé a passé dans cette âme en deuil. Une vague extase noie ses grands yeux que traverse parfois un rayon de lumière, comme fait le soleil à travers le cristal transparent.

C'était l'ange de la douleur, courbé sous la main de Dieu, c'était la jeune martyre attendant l'heure de la délivrance. La miséricorde divine a parlé, elle a dit: « Lève-toi, le temps des larmes est passé. »

Et le corps a ressuscité avec l'âme!

Giselle quitte sa place; elle s'agenouille au pied de son lit, demandant pardon à Dieu des pensées d'innocente et fraternelle coquetterie qui viennent de l'envahir.

— Que j'aie l'air bien portant, voilà tout ce qu'il me faut pour ne pas contrister Raoul, dit-elle.

Un violent coup de sonnette retentit dans son alcôve. Depuis que Giselle habite une chambre mansardée de domestique, au milieu des communs, elle est habituée à s'entendre sonner ainsi qu'une femme de chambre, mais à cette heure! que peut lui vouloir la comtesse? En cas d'indisposition, ce n'est pas elle qu'on ferait appeler.

Peut-être Frida est-elle malade?

A cette pensée, la jeune fille sent battre son cœur. Elle s'élance, franchit l'étroit escalier, la cour des cuisines, et monte par l'escalier de service pour être plus tôt chez Mme de Gastein.

Elle frappa; au premier coup, une voix arrogante lui crie d'entrer.

La comtesse est au lit, vêtue d'un élégant déshabillé du matin. Sa première femme de chambre, Dorothée, se tient auprès d'elle. Toutes deux ont le sourire aux lèvres. — Tant mieux! — Frida n'est pas malade alors.

Mais cette grande malle au milieu de la vaste chambre, qui donc va partir? La comtesse peut-être?

Giselle tressaille de joie. Quelle heureuse coïncidence formerait ce départ avec l'arrivée de Raoul! Elle respirerait quelques jours, la pauvre esclave. Elle jouirait sans ombre de cette allégresse; son cœur déborde. Tous les bonheurs à la fois.

Mais en regardant de plus près, elle voit que ces conjectures étaient vaines. Ce sont des vêtements d'enfant qui s'étalent sur le tapis, le canapé et les fauteuils.

(*A suivre.*)

la réorganisation de la landwehr et de l'armée en général.

Après les attentats des 11 et 27 mai 1878, un ordre du cabinet donna la signature gouvernementale au Kronprinz. Et ce fut lui qui régna pour ainsi dire jusqu'au 5 décembre 1878.

En 1884, il est nommé président du conseil d'Etat réorganisé, et au printemps 1886, aux fêtes du 500e anniversaire de la fondation de l'Université d'Heidelberg, élevé à la dignité de *rector magnificentissimus* de l'Université.

Depuis cette époque, il a presque toujours été souffrant, miné par son ancienne maladie de gorge, et ne sortant plus que rarement.

Son histoire journalière a, depuis, été écrite dans les tablettes de ses médecins.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 mars.

Les fluctuations des cours de nos rentes ne sont pas bien nombreuses : 3 0/0, 82.50 ; 4 1/2 0/0, 106.77.

L'action du Crédit Foncier se soutient à 1,380. Les obligations foncières et communales des diverses séries conservent leur bon courant d'affaires. Les capitaux de l'épargne continuent à rechercher avec le même empressement les diverses obligations à lots de cet établissement, spécialement celles qui n'ont pas encore atteint le pair et qui laissent ainsi une marge assez large de bénéfices.

La Société Générale se maintient fermement à 455. L'assemblée générale doit avoir lieu le 29 courant. Dans cette assemblée, il sera proposé de fixer le dividende pour 1887 à 12.50 par action.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600.

Parmi les combinaisons d'assurances que la Foncière-Vie a innovées, nous recommandons l'assurance en cas de vie avec capitalisation de bénéfices. Par ce contrat, la Compagnie s'engage à payer à l'assuré une somme convenue s'il est vivant à une époque fixée, et, en outre, à lui assurer, à la même époque, la totalité du bénéfice acquis depuis l'origine du contrat, augmentés de leurs intérêts capitalisés à 4 0/0 l'an jusqu'au jour de l'échéance.

Animation très grande sur le marché de Panama. L'action vaut 271. Nous rappelons que l'émission aura lieu le 14 mars courant. Cette émission s'annonce sous les meilleurs auspices. Les versements sont répartis de la façon la plus favorable pour l'épargne : 60 fr. en souscrivant ; 100 francs à la répartition ; 100 fr. du 25 au 30 avril ; 100 fr. du 25 au 30 mai ; 100 fr. du 25 au 30 juin. En tenant compte des intérêts acquis, c'est un versement de 458.88. La souscription ouverte le 14 mars sera close le même jour.

La Société Industrielle des Métaux fait 1,175. La Transatlantique est à 520. Le Comptoir d'Escompte fait 1,035.

Nos chemins de fer sont fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

Le *Mémorial de l'Allier* dit que le 7e chasseurs part, jeudi prochain 15 mars, pour Vendôme. Il est remplacé, à Moulins, par le 10e chasseurs, qui lui cède la place à Vendôme.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

La limite d'âge pour l'Ecole polytechnique est reculée d'un an, provisoirement du moins et en attendant le vote d'une loi modifiant la législation existante.

Par une singulière anomalie, cette limite d'âge était inférieure à celle des Ecoles de Saint-Cyr, forestière et centrale, dont l'accès est cependant beaucoup plus facile.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

CAVALCADE ENFANTINE

La quête au profit des pauvres, faite dimanche sur le parcours de la cavalcade, par les enfants, a produit 418 fr. 12, qui ont été versés au Bureau de bienfaisance.

THÉATRE DE SAUMUR

Ce soir mardi, au bénéfice de M. Philippe, régisseur, première représentation à Saumur de l'*Amour mouillé*, opéra-comique nouveau.

Cette pièce a été donnée samedi dernier à Angers ; le *Ralliement* en parle en ces termes :

« La première représentation de la charmante opérette de Varney a parfaitement réussi. La musique est pimpante, facile, brillante, et le livret plein de gaieté. La mise en scène et l'exécution ont été irréprochables.

» Mlle Doux, dans un ravissant costume de pêcheuse de crevettes, et Mme Carré, dans un gracieux travesti, ont été fort applaudies. L'air du *Colibri*, notamment, plein de fraîcheur et d'originalité, a été bissé. Mme Lelong a détaillé avec un art consommé et une grâce malicieuse, plusieurs couplets des plus croustillants. Enfin, M. Molivier, avec un entrain et une verve endiablée, a contribué à mettre toute la salle en belle humeur.

» Cette fois, croyons-nous, la direction tient un succès et l'*Amour mouillé* sera joué jusqu'à la fin de la saison. »

Crue du Cher

12 mars, 2 h. 15 soir.

On présume que le maximum sera de 2m 50 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 13 mars au soir.

On pense que la crue atteindra à Tours, au pont du Sanitas, 2m 50, vers le 14 mars au soir.

Tours, de Confolens, 12 mars, 1 h. soir.

Observateur à Préfet, Tours

Maximum crue de la Vienne a été observé à Confolens, le 12, à 8 heures matin ; il s'est élevé à 1m 37.

Tours, 12 mars, 3 h. soir.

On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3m 20 à Langeais, et qu'il aura lieu le 16 mars, vers midi.

—

Au pont de Saumur, aujourd'hui mardi, à 2 heures, la Loire est à 2m 90.

On lit dans le *Figaro* :

« Les journaux de l'Isère signalent le cas extraordinaire d'un chemin de fer complètement terminé depuis deux ans, sans que personne ne songe à le livrer à l'exploitation.

» Il s'agit de la petite ligne de La Mure, au sujet de laquelle la députation dauphinoise a récemment interpellé M. Loubet, ministre des travaux publics.

» Un chemin de fer immobile, voilà un spectacle bien digne de l'administration française ! »

Un cas identique se produit chez nous, avec cette différence que, dans l'Isère, la ligne ferrée ne fait qu'embarrasser du terrain en pleine campagne, tandis qu'à Saumur le chemin de fer traverse nos ponts, nos rues, nos quais, depuis bien des années déjà, en occasionnant chaque jour des accidents plus ou moins graves.

La députation angevine sera-t-elle obligée d'interpeller le ministre ? Nous le désirons ; et il est à souhaiter qu'un remède quelconque soit apporté au plus tôt à un état de chose aussi alarmant que scandaleux.

COURSES DE LA RÉGION EN 1888

Voici les dates auxquelles auront lieu les Courses de la région de l'Ouest :

Nantes : Mercredi 9, Jeudi 10 et Dimanche 13 mai.

Angers : Dimanche 3 et Lundi 4 juin.

Rennes : Lundi 9 juillet.

Le Mans : Dimanche 15 et Lundi 16 juillet.

Niort : Dimanche 22 et Lundi 23 juillet.

La date des Courses de Saumur n'est pas encore arrêtée.

Outre les grandes réunions sportives que nous venons d'indiquer, nous aurons, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, les Courses de Segré, du Lion-d'Angers, de Saint-Georges-sur-Loire, du Louroux-Béconnais, etc.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS

Les tournées étant plus particulièrement réservées aux éleveurs, ces derniers, dans leur intérêt, sont invités à présenter directement leurs produits à la Remonte, sans avoir recours à aucun intermédiaire.

Le Comité achètera :

1° Des chevaux de selle de toutes armes, tête et troupe, de 4 à 8 ans, et de la taille de 1m 48 à 1m 60 ;

2° Des chevaux de trait léger, de 4 à 8 ans, de 1m 53 et au-dessus, ayant une bonne conformation, de l'énergie et des allures ;

3° Des chevaux de trait, de 4 à 8 ans.

Les chevaux de robes sombres étant plus spécialement recherchés pour les services de la guerre seront l'objet d'une appréciation plus favorable de la part du Comité.

Le Comité d'achat se trouvera :

A Saumur (Croix-Verte), le samedi 7 avril, à 10 heures du matin ;

A Doué, le mercredi 18 avril, à 1 heure 1/2 du soir ;

A Longué, le jeudi 19 avril, à midi.

POITIERS.

Suicide d'un sergent-major. — Hier matin lundi, le sergent-major Lhuissier (Georges-Fernand), du 125e de ligne, 4e bataillon, 2e compagnie, a été trouvé mort dans son lit, baignant dans son sang.

Le malheureux s'était tiré un coup de revolver dans la bouche. On ignore la cause du suicide.

TOURS.

Tentative de suicide. — Les suicides ou tentatives de suicide sont assez fréquents en ce moment dans les casernes.

A Tours, un caporal du 63e de ligne, qui était puni pour absence illégale, a trop pris au tragique la peine qu'on lui avait infligée et a tenté de mettre fin à ses jours en avalant quelques gouttelettes d'acide azotique.

Les soins empressés et immédiats qui ont été donnés à ce malheureux ont empêché l'accident d'avoir des suites graves. Le caporal n'a que les lèvres et les gencives brûlées.

LA BAISSE DE LA VIANDE

Pour compléter nos renseignements sur la baisse de la viande sur pied (bœuf, veau et mouton), nous aurons recours aux indications que M. le comte de la Selle adresse sur les porcs à la *Réforme sociale* :

« Dans le Maine, dit-il, pays de grand élevage des porcs, les prix ont subi une baisse considérable. Jusqu'en octobre dernier, le porc gras valait de 40 à 45 fr. les 50 kilos sur pied, et en novembre le cours est tombé à 30 fr. Depuis lors, il se maintient entre 30 et 32 fr. les 50 kilos. La baisse est donc en moyenne de 85 fr. à 62 fr., c'est-à-dire de 23 fr. par 100 kilos, ou 27 0/0. »

LE PASSIF DES COMMUNES

L'état est en déficit. On ne le sait que trop.

Ce que l'on ignore davantage, ce qu'il est presque impossible de savoir, ce sont les gaspillages financiers des budgets communaux.

Une simple et partielle récapitulation peut en donner une idée.

La Chambre actuelle siège depuis le mois de novembre 1885.

Sait-on combien elle a autorisé d'emprunts locaux depuis cette date de novembre 1885 jusqu'au 1er janvier de l'année courante 1888 ?

Pas moins de 396 millions.

En voici le compte détaillé :

Emprunts pour écoles normales d'institutrices.....	5.025.302	»
Emprunts pour écoles normales d'instituteurs.....	2.198.780	»
Emprunts pour écoles normales non spécifiées.....	2.584.200	»
Emprunts pour dépenses scolaires diverses (dont lycées de filles, etc.).....	17.534.877	65
Emprunts pour chemins vicinaux.....	12.740.100	»
Emprunts pour travaux divers et conversion de dettes, etc.	326.206.667	32
Total.....	396.289.926	97
A ce total il faut ajouter pour les projets actuellement soumis aux Chambres.....	10.562.498	»
Ce qui donne un total exact de.	406.852.424	97

Paris figure dans ce total pour 275 millions.

On remarquera que la frénésie de prétendue réforme scolaire (instruction dite gratuite !) ne coûte pas moins de 24 millions 758 mille 959 francs de plus aux contribuables !

Et ces 406 millions ont été dépensés en deux ans et trois mois seulement.

Encore ne faut-il pas s'imaginer que ce soit là tout.

Aux termes des articles 40 et 41 de la loi du 10 août 1871, pour les départements, et des articles 141, 142 et 143 de la loi du 5 avril 1884, l'intervention du Parlement pour les autorisations d'emprunts n'est exigée que si la somme à emprunter dépasse 1 million, ou si, réunie aux chiffres d'emprunts non encore remboursés, elle dépasse 1 million, ou si, pour les emprunts départementaux, le délai de remboursement excède quinze ans.

Le montant des emprunts autorisés par le Parlement ne constitue donc qu'une portion limitée du passif des communes.

N'est-il pas temps de se préoccuper d'une pareille situation ? (*Journal de la Vienne.*)

CONSEILS ET RECETTES.

LE CHANCRE DES ARBRES FRUITIERS

Qu'est-ce que le chancre des arbres fruitiers, et comment guérit-on cette maladie ?

Le chancre des arbres fruitiers est causé par un champignon microscopique que les savants ont baptisé du nom de *nitria ditissima*. Ce champignon s'attaque surtout aux arbres à fruits à pepins.

Le mal débute par de petites taches brunes, ponctuant çà et là l'épiderme des branches et des rameaux. Bientôt, ces taches se creusent et arrivent jusqu'au bois qu'elles désorganisent. Toute branche atteinte est gravement compromise ; elle est irrémédiablement perdue lorsque le chancre s'étend à tout son périmètre.

Pour guérir le mal, il faut enlever, à l'aide d'un instrument bien tranchant, tout le tissu altéré et recouvrir la plaie d'une légère couche de goudron.

Ce n'est, on le voit, ni coûteux, ni difficile à faire.

Dernières Nouvelles

La question du voyage du Président de la République va être soumise au conseil des ministres la semaine prochaine.

Lorsque le gouvernement aura tranché la question, l'administration supérieure se mettra aussitôt en mesure de régler l'itinéraire du voyage présidentiel et les points de détail.

Aussitôt après, les maires intéressés et les délégués des conseils municipaux seront admis à présenter leurs vœux au chef de l'Etat.

On croit que le Président de la République commencera son voyage par Roubaix, Tourcoing et Dunkerque.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 13 mars, 1 h. 05, soir.

La séance du Conseil des ministres de ce matin a presque exclusivement été consacrée à définir l'attitude que prendra le gouvernement pendant la discussion du budget des recettes.

La Chambre a entendu un long discours de M. Allain-Targé demandant que les vins soient taxés au degré à partir de 10 degrés.

L'article 1er du contre-projet Salis supprimant tous droits sur les boissons a été repoussé par 337 voix contre 119.

Le choix du délégué qui représentera la France aux obsèques de l'empereur Guillaume ne sera connu que dans la soirée ; mais le gouvernement vient de décider en principe que ce serait un général.

Alcools pour brûler

M. DOUESNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 1 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

MARDI 13 Mars 1888,

Au bénéfice de **M. PHILIPPE**, régisseur.

Première représentation de

L'AMOUR MOUILLÉ

Opéra-comique nouveau en 3 actes, paroles de MM. Jules Prével et A. Liorat, musique de Louis VARNEY, auteur des *Mousquetaires au Couvent*.

DISTRIBUTION : Carlo, Mme Carré ; Pampinelli, M. Allain ; Cascarino, M. Molivier ; Ascanio, M. Berger ; Lauretta, Mlle Doux ; Catharina, Mme Lelong ; Fritella, Mme Molivier ; la prieure, Mme Mesle ; sœur Francesca, Mme Cardon.

Jeunes filles, postulantes du couvent des Camaldules.

On commencera par :

Les JURONS de CADILLAC

Comédie en 1 acte, de M. P. Berton.

Capitaine Cadillac, M. Philippe ; la comtesse, Mme Filochot.

Compagnie Universelle du Canal Interocéanique
DE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 350,000

Obligations Nouvelles

(3me SÉRIE)

ÉMISES A 460 FRANCS

RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN

Payables trimestriellement

REMBOURSABLES TOUTES A 1,000 FR.

Par tirage au sort le 1er Août de chaque année

(Le premier tirage aura lieu le 1er Août 1889)

Le Remboursement à 1,000 Francs

EST GARANTI

PAR UN DÉPOT DE RENTES FRANÇAISES

Prix d'émission payable comme suit :

60 fr. en souscrivant.....	Fr.	60 »
100 fr. à la répartition (du 22 au 26 mars 1888).....		100 »
100 fr. du 25 au 30 avril 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 6 0/0 l'an.....		99 18
100 fr. du 25 au 30 mai 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 6 0/0 l'an.....		98 92
100 fr. du 25 au 30 juin 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 6 0/0 l'an et reprise d'un tiers de coupon (contre remise du titre définitif muni du coupon de 7.50 à échoir le 1er septembre 1888).....		100 78
Total.....		458 88

Les souscripteurs auront à toute époque, après le versement de répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté *en faisant le versement de répartition dans le délai fixé pour ce versement*, c'est-à-dire du 22 au 26 mars 1888, recevront un *titre définitif*, jouissance du 1er mars 1888, c'est-à-dire muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 1er juin 1888.

La Souscription sera ouverte le Mercredi 14 MARS

ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.

A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale, *pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Etranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Etranger.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

COMPAGNIE DE PANAMA

L'Agence du CRÉDIT LYONNAIS, 30, *Boulevard de Saumur, à Angers*, est chargée de recevoir, dès à présent, les souscriptions aux OBLIGATIONS NOUVELLES 3e SÉRIE.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Est chargée par la Compagnie du Canal de PANAMA de recevoir dès à présent, **sans frais**, les Souscriptions aux obligations nouvelles, dont le remboursement à 1,000 francs est garanti par un dépôt de rentes françaises.

Les Propriétaires de la Maison de Vente à Crédit par Abonnement

L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur,

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défier toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis **33** fr.

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

LISEZ

LE TRIBOULET

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** *à l'Iodure de Potassium*, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommes, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofulose* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les pharmacies. — **A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR**

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à Me AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Située rue de la Comédie, no 7.

S'adresser à M. FAVARON.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située Grande-Rue, no 23 bis.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, no 28. (100)

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES **Affections de la Peau**

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des **PLAIES** et **ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Liesne, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

Offres et Demandes

UN MÉNAGE demande place, le mari comme **cocher** et la femme comme **cuisinière**. (132)

ON DEMANDE une bonne **cuisinière**.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans ayant de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1er Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Etaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

10 0/0 de remise sur tous les articles

LESSIVE-IRIS

LE PAQUET **0 fr. 35**

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS — NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le **Cacao VAN HOUTEN** est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le **Cacao VAN HOUTEN** se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. **5**—, fr. **2.60** et fr. **1.40**, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MARS.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.		
3 °/o	82 50	82 65	»	
3 °/o amortissable	85 55	85 85	»	»
3 °/o (nouveau)	— —	— —	»	»
4 1/2 °/o (nouveau)	106 40	106 65	»	
Obligations du Trésor	515 —	512 —	»	»
Banque de France	3750 —	3755 —	»	»
Société Générale	455 —	455 —	»	»
Comptoir d'escompte	1032 50	1030 —	»	»
Crédit Lyonnais	586 —	581 25	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1373 75	1378 75	»	»
Crédit mobilier	310 —	310 —	»	»
Canal Intér.-Panama	277 50	270 —	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
Est	792 50	795 —	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1270 —	1265 —	»	»
Midi	1162 50	1167 50	»	»
Nord	1530 —	1545 —	»	»
Orléans	1343 75	1340 —	»	»
Ouest	900 —	898 75	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1432 50	1440 50	»	»
Canal de Suez	2120 —	2120 —	»	»
C. gén. Transatlantique	520 —	515 —	»	»
Russe 5 0/0 1870	95 —	96 50		

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
OBLIGATIONS.			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527 —	529 50	»	»
— 1865, 4 °/o	524 50	522 —	»	»
— 1869, 3 °/o	411 —	410 50	»	»
— 1871, 3 °/o	400 —	400 50	»	»
— 1875, 4 °/o	526 —	526 —	»	»
— 1876, 4 °/o	525 —	525 50	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	529 50	528 50	»	»
Obligations communales 1879	479 —	480 —	»	»
Obligat. foncières 1879 3 °/o	486 —	486 —	»	»
Obligat. foncières 1883 3 °/o	383 50	383 25	»	»

Valeurs au comptant	Clotur précét	Dernier cours.		
Gaz parisien	520 —	532 —	»	
Est	390 —	390 —	»	»
Midi	400 —	400 50	»	»
Nord	407 50	408 —	»	»
Orléans	402 50	401 50	»	»
Ouest	400 —	400 —	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	400 —	400 25	»	»
Paris-Bourbonnais	397 50	397 25	»	»
Canal de Suez	596 —	596 —	»	»
Panama 6 0/0	334 —	320 —	»	»

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur 188 LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.